

Le rôle de la concurrence entre les lignées familiales dans l'attachement à un lieu : l'exemple de familles jurassiennes

En 1952, le géographe Antoine Giroud écrivait : « *Comme la Lorraine a son fer, le Nord son charbon, le Midi ses vignobles, le Jura a ses bois* ». C'est peut-être pour cette raison que quand on interroge les Jurassiens installés de longue date dans la région, ils se disent « *enracinés comme des vieux sapins*. » La référence aux arbres et plus largement à la nature est omniprésente chez les habitants. Ce qui laisse penser que l'enracinement, l'attachement, la sédentarité seraient plus à chercher du côté de la nature que de la construction sociale, car aller donc demander à un arbre pourquoi il est enraciné à tel endroit plutôt qu'à tel autre... Mais ici comme ailleurs, les meilleurs bois peuvent être arrachés à la terre en raison de facteurs externes – une tempête, un orage violent – ou de facteurs internes – une action de l'homme... et de la femme. Car en matière d'enracinement, les mères ou les épouses ne sont pas obligatoirement des « *alliées* », pour reprendre le vocabulaire d'Henri Mendras, venues au moment de leur mariage renforcer et accompagner l'activité ou la carrière de leur mari. Elles sont parfois des *concurrentes* qui peuvent infléchir, au regard de la configuration familiale dont elles sont issues, le sort migratoire et social des enfants et, plus largement, des descendants d'une génération. En effet, chaque agent hérite de ses parents de deux branches familiales, l'une paternelle, l'autre maternelle, son parcours résidentiel dépendra donc non seulement du profil socio-migratoire de chacune des lignées, mais aussi de l'influence respective de chacune d'elle. C'est ce que nous allons détailler dans notre intervention.

La petite Sibérie française

Mais tout d'abord, un peu de géographie car bien sûr cette rivalité ne s'exerce pas n'importe où. Elle n'a de sens que parce qu'elle met en jeu des configurations familiales qui, sur plusieurs générations, sont plus ou moins attachées à un territoire de référence ou, au contraire, n'ont plus aucun lien visible avec une région ou une identité locale.

Le point de départ de notre enquête, c'est le val de Mouthe, qui est situé le long de la frontière franco-suisse, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Pontarlier, 70 de Lausanne et 90 de Besançon. Mouthe est une région montagneuse connue pour la rudesse de ses hivers. Les médias notamment sont friands de ses exploits et la présentent régulièrement comme la *petite Sibérie française*. La commune détient le record officiel de froid en France : -36,7 °C le 13 janvier 1968. Mais on s'en doute bien, ce n'est pas pour cela que cette contrée constitue un bon terrain de recherche. Elle intéresse le sociologue parce qu'elle ne vit pas recluse sur elle-même, elle a toujours été le jeu de multiples mouvements migratoires et professionnels, même si elle n'échappe pas aux mythes campagnards et montagnards de l'immobilisme, du conservatisme et de la sédentarité. Et puis, les luttes y ont toujours été régulières et passionnées, elles le sont encore aujourd'hui et ont lieu à plusieurs niveaux :

- *scolaire* : Mouthe abrite une école privée et une école publique, ce qui provoque encore actuellement de fortes tensions entre les adeptes de l'une ou de l'autre ;
- *agricole* : des éleveurs militent depuis les années 70 pour la préservation de la race montbéliarde ;
- *syndical* : la Confédération paysanne a été majoritaire dans le secteur aux élections des Chambres d'Agriculture entre 2001 et 2007 ;
- *environnemental* : le projet de construction d'un site d'essai pour pneus *Michelin* et automobiles *Mercedes* a été mis en échec au cours des années 1990 par une poignée d'irréductibles locaux soutenus par de

nouveaux venus. Enfin, les tentatives de maîtriser localement l'avenir sont nombreuses, à l'image de l'*Accueil montagnard* de Chapelle-des-Bois (structure touristique axée sur la pratique du ski nordique ayant entraîné une inversion de la tendance démographique dans les années 1980 et 1990).

Cette effervescence a eu pour conséquence de donner envie à des femmes originaires du pays et ayant fait des études, mais aussi à des nouvelles venues, de s'installer dans la région : des couples mixtes géographiquement et socialement (paysagiste et maître de conférence, institutrice et moniteur de ski, *etc.*) se sont formés dans les années 70-80. Plus généralement, l'ancrage durable des habitants de Mouthe s'est toujours effectué par des alliances avec des conjoint(e)s qui n'étaient pas originaires de la région : « *Voilà au moins cinq générations où on a pris des femmes ailleurs* », nous déclarera un agriculteur dont la présence familiale est attestée localement depuis le XVI^e siècle, cet « ailleurs » signifiant hors de la commune.

Ce terrain s'est donc avéré suffisamment riche pour présenter une variété de cas allant des familles les plus ancrées localement – elles sont du pays, elles sont le pays – à celles qui n'ont plus de membres présents dans le territoire d'origine des grands-parents.

Faire venir de nouveaux venus en rendant le territoire attractif ?

Cette diversité de l'histoire locale est le plus souvent méconnue ou évincée, au profit du seul aspect paysager ou *naturel*. Les nouveaux venus évoquent spontanément une envie de *vivre à la campagne* ou de *rompre avec la ville*, un besoin de se *ressourcer*, bref idéalisent et mythifient la région quand on leur demande pour quelle raison ils sont venus vivre dans cette partie la plus méridionale du département du Doubs. Ces propos sont souvent repris tels quels

par les bureaux d'études, les chargés de développement territorial qui en concluent que ce qui attire ou conduit au maintien sur place, c'est le cadre, la qualité de vie et plus largement les richesses *naturelles* d'un espace : le migrant a été séduit par une région, la rencontre avec le lieu a été similaire à celle d'un coup de foudre amoureux et il a décidé de venir s'y installer.

Toutefois, parmi ces mêmes observateurs du milieu rural, d'autres privilégient la voie de la rationalité économique. On migre pour fuir un chômage persistant, parce qu'il n'y a aucune perspective économique au niveau local. L'évolution du nombre de travailleurs frontaliers dans le val de Mouthe et, de manière plus générale, le nouvel attrait du milieu rural constaté dans les statistiques, vont dans ce sens. Peut-être, peut-être, mais le critère économique ne permet pas de répondre à toutes les questions posées par le jeu qui se noue entre migrants et sédentaires : comment expliquer par exemple qu'il demeure malgré tout des agents dans des régions économiquement ravagées ou que les régions les plus dynamiques ne font pas toujours le plein ? En Franche-Comté, la vigueur de l'expansion économique de 1954 à 1962 n'a pas empêché un solde migratoire négatif sur la même période. Comment expliquer encore que des familles ou des agents aux revenus comparables n'ont pas du tout les mêmes comportements résidentiels ? Comment appréhender ceux qui s'accrochent contre vents et marées, envers et contre tout à un bout de territoire à Mouthe comme ailleurs ? Comment expliquer qu'un agent qui a trouvé un travail plus valorisé ailleurs reviendra finalement travailler au pays dans un domaine moins brillant ? Au contraire, comment comprendre qu'un agent préférera se rendre dans une région lointaine, alors même qu'il avait trouvé une place mieux rémunérée dans sa région d'origine ?

Les généalogies sociales comparées : le choix d'une méthode

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyé sur la méthode des généalogies sociales comparées proposée par Daniel Bertaux : à partir d'un agent de référence dit *Ego*, le sociologue « remonte à ses deux couples de grands-parents, et redescend en incluant tous les descendants et leurs conjoints. Cela signifie que sont inclus dans cette trame généalogique, non seulement les ascendants directs d'EGO (père et mère, grands-parents) et ses frères et sœurs, mais aussi ses oncles et tantes des deux côtés, ainsi que leurs conjoints ; et les cousins et cousines d'EGO. » Toutefois, nous avons dû y l'adapter à notre terrain. Car si Daniel Bertaux accorde son intérêt aux mobilités professionnelles, qui sont invisibles quand on se situe au niveau des classes sociales et des statistiques, il n'a pas cherché à croiser sur plusieurs générations ces changements d'activité avec les migrations qu'ils auraient pu entraîner.

Dans notre cas, outre les professions et les diplômes, les migrations seront pris en considération aussi bien du côté de la lignée maternelle que du côté de la lignée paternelle. Mais comment rendre compte sur le papier d'un modèle migratoire qui permette de croiser analyse générationnelle, profil socioprofessionnel et migration ? Il y a peu de sociologues qui ont, à notre connaissance, choisi comme mode d'entrée le territoire et pris en considération les déplacements géographiques de l'ensemble des membres composant une famille sur trois générations. Par contre, les démographes et les historiens ont, depuis longtemps, entrepris des enquêtes de ce type. Paul-André Rosental par exemple a distingué dans son étude sur les *sentiers invisibles* de la France du XIX^e siècle, deux grands types de migrations : les migrations d'ampleur, mais aussi et surtout les micromigrations, c'est-à-dire les déménagements d'un village à un autre, qui sont le plus souvent ignorés dans les enquêtes.

En nous inspirant de son travail, nous avons cherché à savoir quel découpage sied le mieux à la situation migratoire du val de Mouthe, autrement dit à partir de quand – et en fonction de quels critères – peut-on distinguer les courtes migrations (qui permettent à une personne de rester en contact étroit avec un

territoire), des longues migrations, qui rendent difficiles et/ou improbables des allers-retours réguliers avec une région ? Nous n'avons pas trouvé de réponse complètement satisfaisante à cette question parce que toute délimitation contient nécessairement une part d'arbitraire. De plus, la notion de distance évolue au fil des décennies. On peut aisément faire aujourd'hui quotidiennement soixante kilomètres pour se rendre au travail, voire plus. Le « territoire vécu » n'est donc pas stable dans le temps et il varie fortement d'une catégorie socio-professionnelle à une autre. Il n'empêche qu'en prenant en compte différents critères sociaux, historiques, politiques, temporels et géographiques, nous avons pu mettre en avant cinq profils de migration. Une personne qui habite dans :

- le même village que ses grands-parents est un sédentaire (S) ;
- le même département que ses grands-parents est un court migrant (CM) ;
- la même région administrative que ses grands-parents est un moyen migrant (MM) ;
- le même pays que ses grands-parents est un long migrant (LM) ;
- un pays différent de celui de ses grands-parents est un migrant international (MI).

Ce modèle nous a permis de reconstituer de manière complète ou presque, les profils migratoires de 28 configurations familiales regroupant 724 personnes. À partir de là, en additionnant les profils migratoires des membres d'une même configuration familiale, trois grands types se sont détachés. Les *configurations familiales territorialisées* qui vivent regroupées autour des aïeux, les *configurations familiales déterritorialisées*, qui sont partagées entre courts et longs migrants, et enfin les *configurations familiales exterritorialisées* qui ne présentent plus aucune cohérence géographique.

Ancrage et migration

Cette fois le modèle migratoire est posé et voyons ce que nous apprend l'analyse de ces trois configurations en matière de sédentarité et de migration.

Commençons par l'ancrage. Il est lié à une homogénéité professionnelle et spatiale des deux lignées autour de la possession de capital foncier et d'une possibilité de reprise de l'activité de l'une ou l'autre des lignées, ce qui renforce l'esprit de famille et l'attachement. Les *configurations familiales territorialisées* sont, au niveau des grands-parents, les plus homogènes professionnellement et spatialement. Autrement dit, il y a analogie entre les profils socio-migratoires des aïeux d'*Ego*, les lignées maternelle et paternelle étant *en accord*. La famille joue un rôle essentiel puisque l'on trouve encore, à la troisième génération, une présence d'individus qui s'inscrivent dans la continuité professionnelle familiale, directement (reprise d'un commerce ou d'un garage, succession agricole, *etc.*) ou indirectement (une petite-fille ou un petit-fils d'un skieur de fond de bon niveau, mais amateur, devient moniteur professionnel de ski nordique).

Dans les familles territorialisées, l'héritage légué produit des trajectoires différentes selon les modes de transmission. Celles qui transmettent un rapport positif vont permettre à un enfant de perpétuer la lignée par le biais du patrimoine professionnel, éloigner les autres plus ou moins longtemps tout en leur transmettant un capital de ressources symboliques qui leur donnera, éventuellement, la possibilité de revenir sans y être obligé, le retour étant favorisé par la possibilité ou non de pouvoir foncièrement s'installer localement, et non pas par un amour du val de Mouthe. Il y a donc bien différentes manières d'être au pays : rester faute de mieux, rester et prendre part au développement local, mais aussi migrer et ne plus vouloir en être, ou migrer pour revenir. Car les familles qui demeurent territorialisées sur plusieurs générations ne sont pas forcément celles qui ont « empêché » leurs membres de partir, mais bien celles qui ont « permis » à quelques-uns d'entre eux de s'éloigner plus ou moins longuement, sans que ceux-ci ne « renient » les

valeurs familiales et territoriales dont ils sont les garants. Pour donner envie à un ancien étudiant de choisir de vivre dans la région de ses grands-parents, *la manière dont la transmission du goût du pays s'effectue* est essentielle. Ce qui se transmet n'est pas de l'ordre du « *patrimoine productif* », mais de l'ordre « *de valeurs, d'attitudes, de préjugés* ». Et c'est ici que la notion de *capital migratoire* prend tout son sens. Ce capital est d'ordre symbolique, c'est-à-dire qu'il repose sur des moments informels (réunions, cérémonies, participation à des fêtes, des associations ou des clubs, *etc.*) qui visent à favoriser, sur plusieurs générations, la transmission d'une vision positive d'un territoire, avec comme finalité la fixation des uns et des autres localement. Cette transmission ne peut se faire sans que le sortant continue de participer régulièrement – y compris durant le temps de sa scolarité – à des activités familiales (repas), villageoises (fêtes, activités militantes), et/ou territoriales (pratique du ski nordique), tout en laissant la possibilité à l'héritier de se *singulariser* en refusant tel ou tel usage (la chasse, la pratique religieuse), en adoptant tel ou tel autre (travailler 35 heures alors qu'on est issu d'une famille agricole « *qui ne compte pas ses heures* »). Une transmission *positive* du rapport au territoire s'avère ici essentielle : les aïeux se sont battus pour assurer, aux générations suivantes, un avenir localement. Les héritiers ont une *dette* envers leurs ascendants qui peut se traduire par une inversion symbolique de la manière dont on perçoit les siens : le « laid » (l'agriculture, la campagne, la sédentarité, le froid et l'élevage) devient « beau ».

Deux types de familles composent cette catégorie : celles qui restent présentes au territoire *faute de mieux*, n'ayant pas bénéficié d'un capital économique suffisant pour envisager une migration (on demande aux enfants de subvenir précocement aux besoins familiaux, la scolarité n'étant pas la priorité), et celles qui ont pris part de manière visible à la destinée du « pays ». Ce sont parmi ces dernières que l'on trouve les agents les moins portés à « trahir » leurs ancêtres, en choisissant d'aller travailler en Suisse et de quitter le pays, *etc.*

Du côté de la migration

Voyons maintenant ce qui se passe du côté de la migration. Elle est liée à une diversité et une rivalité professionnelles interlignagères qui élargit l'horizon des possibles des descendants, ce qui peut se traduire par un rapide éclatement géographique. Un affaiblissement ou une diversification du capital foncier détenu localement – à la suite du développement de l'activité familiale dans un autre endroit ou du refus de certains héritiers de prendre la succession – participent du détachement progressif de l'une ou l'autre des lignées. Le repreneur pressenti peut dire « non » au cédant et se tourner vers une nouvelle activité parce que les ascendants maternels et paternels présentaient initialement des profils professionnels variés, qui ont ouvert de nouvelles pistes à leurs descendants, libres à eux de les emprunter ou non. Cette ouverture professionnelle et spatiale est le plus souvent provoquée par la lignée maternelle qui prend l'ascendance sur son homologue paternelle. C'est ce que nous observons chez les familles déterritorialisées. Les aïeux de la lignée maternelle ont tous un ascendant scolaire et professionnel sur leurs équivalents de la branche paternelle. Cette concurrence va se traduire à la génération suivante, par le départ d'une partie des enfants. Les descendants se situent donc dans un « entre-deux » géographique et social, les restants cherchant, par tous les moyens, à concurrencer les sortants, au risque de préférer à la reprise familiale une activité externe mieux rémunérée. Malgré les recommandations des aïeux visant à la modération, la *spirale migratoire* est enclenchée et vise à une quête permanente d'une amélioration du sort social des individus et donc de celui de leur famille. Aussi, si à la deuxième génération, les sortants familiaux conservent un certain lien avec leur endroit de naissance (retours les week-ends, etc.), il n'est pas étonnant de constater un affaiblissement, voire une disparition de tout rapport avec le lieu d'origine des grands-parents, à la troisième génération.

Toutefois, toutes les familles ne possèdent pas les mêmes chances objectives de réussir leur migration. Le positionnement socioprofessionnel initial des grands-parents influence directement la manière dont les héritiers pourront tirer profit d'un déplacement géographique : une légère amélioration du capital économique peut se traduire, chez les familles aux faibles ressources initiales, par une migration importante à la génération suivante, mais sans pour autant entraîner une réelle amélioration du sort social.

Des familles sans enjeux patrimoniaux

En l'absence d'enjeux autour de la transmission patrimoniale pour chacune des deux branches familiales, les couples peuvent plus facilement s'entendre sur leurs choix territoriaux et décider du lieu de leur implantation, dans la limite de leurs moyens financiers : les ouvriers, les fonctionnaires ne peuvent généralement pas transmettre une activité familiale à un éventuel repreneur, ce qui rend plus difficile l'ancrage dans un territoire, la possession de capital foncier pouvant toutefois encourager un couple à s'installer à tel endroit plutôt qu'à tel autre.

Au final, la rivalité entre les lignées familiales est la variable à partir de laquelle s'organise la transmission du rapport au territoire pour une partie seulement des familles qui sont de deux ordres. Elle est présente dans les familles où la transmission du patrimoine constitue un intérêt d'une égale importance pour les lignées maternelles et paternelles. Bon nombre de familles sont tiraillées entre volonté de transmission de l'activité professionnelle paternelle (exploitation agricole, commerce, petite industrie) et ambition sociale qui passe par la migration d'une partie des leurs. Cet écartèlement est rendu inévitable par la fructueuse réussite professionnelle des aïeux maternels qui vient concurrencer la pérennisation de l'activité paternelle.

Cette concurrence entre lignées familiales est aussi visible dans les familles

où la perpétuation du patrimoine est fragile, mal assurée, récente. Les exemples les plus fréquents concernent les couples ayant créé de toutes pièces leur activité et qui souhaitent la transmettre à un successeur désigné pour la reprise. Celui-ci s'y prépare en obtenant les diplômes requis, mais y renonce après avoir rencontré une compagne issue d'une configuration familiale exterritorialisée qui a misé l'ensemble de sa réussite sociale sur la migration de ses descendants. De plus, quand la transmission du patrimoine constitue un enjeu majeur pour l'une des deux lignées, on constate un véritable *phagocytage* d'une lignée par une autre : nous pourrions dire que c'est le patrimoine qui décide, en quelque sorte. De manière générale, ce phagocytage est réalisé par la lignée paternelle, au détriment de la lignée maternelle. En venant s'installer dans le val de Mouthe, plusieurs femmes n'ont pas fait qu'épouser leur mari, elles ont également épousé en intégralité ou presque leur mode de vie. Mais il arrive que l'inverse se produise, c'est-à-dire que ce soit la lignée maternelle qui phagocyte son alter ego masculin. Prenons un exemple. Quand une soeur est mise à contribution dans la pérennisation du patrimoine familial, par un soutien direct ou symbolique à son frère qui a repris l'activité familiale, alors il faut que son conjoint accepte de venir habiter dans le domaine familial de sa compagne, et donc accepte de renoncer ou de mettre entre parenthèses l'influence de sa propre famille sur la transmission territoriale.

Conclusion

Loin de figer une situation, ce modèle explicatif des migrations en milieu rural trouve sa cohérence dans la prise en compte des dynamiques des configurations familiales, et pas seulement dans la considération de facteurs externes, comme les bouleversements démographiques, industriels, agricoles, scolaires ou de facteurs essentialistes, comme *l'amour de la terre*. On pourrait alors nous objecter que si les configurations familiales occupent une place primordiale dans le processus migratoire et, plus largement, dans la

socialisation d'une personne, alors la preuve est faite qu'il n'y a plus de problèmes sociaux, mais uniquement des problèmes familiaux, le règlement des grandes questions sociétales (chômage, sécurité sociale, éducation, promotion) devant en quelque sorte être renvoyé au sein du cercle familial. Notre travail a montré que toutes les configurations familiales ne se valent pas, certaines étant plus démunies en capital (foncier, économique, migratoire) que d'autres, de telle sorte que l'État ne peut se « défausser » sur la famille : permettre à des personnes de rester ou de revenir au pays tout en se démarquant de leurs aînés, voire en réussissant leurs études, passe par la conduite d'une politique ambitieuse d'aménagement du territoire qui puisse offrir une réelle diversité au niveau des perspectives professionnelles et foncières. Car il ne faut pas forcément voir dans l'installation près des siens d'un individu qui avait « tout » pour réussir socialement (des parents qui ont cru dans l'institution scolaire, un succès dans les études), mais qui a préféré renoncer, au moins provisoirement, à sa carrière professionnelle, un effet de « vieillissement social » prématuré comme le suggérait Pierre Bourdieu, c'est-à-dire je le cite « *un lent travail de deuil ou, si l'on préfère, de désinvestissement (socialement assisté et encouragé) qui porte les agents à ajuster leur condition, à devenir ce qu'ils sont, à se contenter de ce qu'ils ont, fût-ce en travaillant à se tromper eux-mêmes sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils ont.* » Notre analyse monographique nous invite à penser que, du point de vue socio-migratoire, on peut tout aussi bien partir sans réussir. Ainsi, le fait de rester au pays peut être perçu comme un manque d'ambition sociale, mais cela peut également être analysé comme une tentative de résistance face à ceux, issus des milieux les plus aisés, qui aujourd'hui prônent le détachement généralisé.